

Paris, le 29 juillet 2022

**Déclaration d'opérations sur titres par les Dirigeants de Vivendi SE
au titre de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier**

Déclarant	Yannick Bolloré
Qualité	Président du Conseil de Surveillance
Identité et qualité de la personne liée au déclarant	N.A.
Description de l'instrument financier	Parts du FCPE Opus 22 Levier Vivendi *
Nature de l'opération : Acquisition.....X Cession..... <input type="checkbox"/> Souscription..... <input type="checkbox"/> Echange..... <input type="checkbox"/>	Acquisition
Date de l'opération	26 juillet 2022 *
Lieu de l'opération	Hors plateforme de négociation
Nombre de parts : - FCPE Opus 22 Levier Vivendi ⁽²⁾	148,0523 ⁽²⁾
Prix unitaire	9,298 euros ⁽²⁾
Montant global de l'opération	1 376,59 euros ⁽²⁾

* Acquisition le 26 juillet 2022 par le gérant du FCPE Opus 22 Levier Vivendi dans le cadre de l'opération d'actionnariat réservée aux salariés et mandataires sociaux des sociétés du groupe Vivendi adhérent au Plan d'Epargne Groupe ou au Plan d'Epargne Groupe International de Vivendi, à la suite du versement, irrévocable depuis le 21 juin 2022, effectué par le déclarant pendant la période de versement ouverte du 31 mai au 20 juin 2022.